



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Épidémie de grippe aviaire

Question écrite n° 43872

Texte de la question

Mme Isabelle Valentin interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'épidémie de grippe aviaire qui touche le monde avicole et les réponses adaptées à apporter pour en sortir. En effet, depuis 2016, les acteurs de la filière ont vécu une accélération sans précédent des crises liées à l'influenza aviaire. Cette année, c'est la crise sanitaire de trop, la quatrième. Le sacrifice de l'élevage fermier devait permettre à l'industrie avicole de continuer à produire. Malheureusement, la réalité est têtue et remet en cause ces choix de politique sanitaire en élevage. On en est, début 2022, à plus de 218 foyers dans 9 départements. La crise a connu une accélération sans précédent dans le sud-ouest. Aujourd'hui, la seule option mise sur la table est de dépeupler massivement les élevages de cette région. Deux millions et demi d'animaux seront abattus, en plus des élevages déjà vidés (soit plus d'un million de volailles). Le niveau d'abattage de la précédente crise est donc déjà atteint. La seule option pour l'industrie avicole est-elle donc de réaliser un vide sanitaire annuel de plusieurs mois, aux frais du contribuable ? Et que dire du sort réservé aux éleveurs et éleveuses, à qui on a fait croire que le problème venait des collègues en production traditionnelle et qu'on a obligé à investir pour faire du bâtiment ? Que dire de tous ces animaux abattus année après année, qui ne seront pas consommés ? Dernière option en date, la vaccination. Alors que les agriculteurs la réclament depuis des années, l'industrie avicole reste extrêmement frileuse, pour préserver les marchés à l'export. À tel point que le processus reste incertain et chronophage. Alors que les élevages fermiers ont été sacrifiés à tort sur l'autel d'une biosécurité incapable de stopper les infections, le recours à la vaccination serait conditionné à la claustration. C'est inadmissible. L'enjeu pour la suite est de redémarrer autrement en questionnant enfin les densités et les filières. Elle lui demande donc quelles mesures ce dernier entend mettre en place pour régler cette situation et si des concertations seront prochainement organisées entre tous les acteurs concernés.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Valentin](#)

Circonscription : Haute-Loire (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43872

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er février 2022](#), page 581

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)